



Céline GRANJOU

Micropolitiques de la biodiversité
Experts et professionnels de la nature



P.L.E. Peter Lang



Céline GRANJOU

Micropolitiques de la biodiversité
Experts et professionnels de la nature



P.L.E. Peter Lang

INTRODUCTION

Micropolitiques de la nature

L'affirmation de l'idée de protection de la nature est souvent pensée comme une réaction aux développements techniques et scientifiques : cela est vrai sans doute du développement de la sensibilité romantique en marge des progrès de l'exploitation des ressources et des espaces naturels au 18^e et 19^e siècle ; cela est vrai aussi de la montée plus récente du souci pour l'environnement, liée à la généralisation de la critique du productivisme et d'une certaine forme d'expertise. Pourtant ce grand récit opposant Nature et Technique ne correspond plus aux formes actuelles de la protection de la nature au tournant du 21^e siècle. Ce livre défend l'idée que la protection de la nature, en se réarticulant depuis vingt ans autour de la notion de biodiversité, ne s'ancre plus dans une critique des sciences et des techniques mais puise bel et bien dans un répertoire de pensée et d'action essentiellement expert et gestionnaire.

On rappelle en effet rarement que le fonctionnement des parcs et des réserves renvoie à l'utilisation de techniques et de métrologies visant à dénombrer et gérer les espèces et les écosystèmes ; que la chasse est aujourd'hui une activité prétendant à la gestion rationnelle et savante de la faune sauvage ; que les professionnels de la nature travaillent en lien bien plus étroit qu'on ne l'imagine avec les équipes et les laboratoires des nouvelles sciences de la biodiversité. La protection de la nature ne repose pas sur la seule proximité immédiate aux êtres de nature : elle est aussi affaire de professionnels et d'experts qui développent des savoirs et des techniques au sein de corps de métiers spécifiques en lien avec des équipes et des laboratoires de recherche. Ce livre s'attache à mettre en lumière le travail de ces professionnels de la nature. Que signifie se donner la nature pour métier ? Quelles sont les pratiques, les cultures professionnelles, les expériences et les tensions propres au travail quotidien des professionnels de la nature ? Ceux-ci doivent en effet s'accommoder des paradoxes du déploiement d'une gestion experte dans un secteur d'activités, la protection de la nature, qui reste valorisé avant tout pour la passion qu'il suscite et l'engagement qui l'accompagne.

La promulgation de la Directive Habitats en 1992 a largement contribué à mettre la biodiversité à l'agenda dans les différents pays de

l'Union européenne. Vingt ans après, ce livre s'inscrit dans une interrogation sur les effets de ce recadrage important de la protection de la nature, lié à l'introduction et au succès de la notion de biodiversité. Loin d'un regard focalisé sur les évolutions du ministère de l'Écologie, il propose plutôt de caractériser les dynamiques d'écologisation qui accompagnent la circulation de la notion de biodiversité dans une diversité de configurations d'action locales. Il s'agit bien sûr de montrer que la biodiversité s'accompagne d'une nouvelle norme de gestion experte qui tend à s'imposer à de très nombreux acteurs, activités et institutions, mais il s'agit en même temps de souligner les déclinaisons et les limites de cette norme dans les configurations territoriales : la biodiversité ne s'accompagne pas du déploiement d'une nouvelle politique écoratative unilatérale, mais plutôt du déploiement d'une pluralité de micropolitiques où se jouent la construction de savoirs et de références techniques pour la gestion de la biodiversité en même temps que la (re)définition des identités et des positionnements des acteurs.

En suivant le déploiement des micropolitiques de la biodiversité, le propos de cet ouvrage s'inscrit aussi en porte à faux avec l'association souvent faite des questions de protection de l'environnement avec la montée des politiques participatives ou consultatives. Une littérature fournie analyse, à juste titre, l'extension des dispositifs participatifs et consultatifs sur les questions d'environnement, appelant à un rééquilibrage des jeux de pouvoir au profit des profanes, des riverains, ou des amateurs à côté des experts officiels¹. Si l'on ne peut qu'acquiescer à un tel programme, décrire la montée d'un impératif participatif et délibératif ne suffit pas pourtant à rendre compte de la réalité contemporaine de la protection de la nature. La gestion de la biodiversité s'ancre en effet aussi dans l'extension d'un impératif scientifique. Elle est liée à un

¹ Citons ici pour mémoire, et en dépit de l'inévitable simplification que ne manque pas de produire un tel rapprochement : Rémy E., 1995 ; Rémy J., 1995 ; Szerzynski, Lash and Wynne, 1996 ; Jasanoff, 1990 ; Fischer, 2000 ; Callon, Lascoumes et Barthe, 2001 ; Pinton, 2001 ; Alphanéry et Fortier, 2001 ; Joly *et al.*, 2003 ; Bocking, 2004... Ces travaux sont bien sûr loin de se réduire à un appel à la participation ou à la réforme en matière d'action environnementale ; ils offrent de précieux éléments d'analyse de la production et la circulation de nouveaux types de savoirs ou de techniques en matière de protection et de gestion de la nature entre différentes catégories d'experts et de spécialistes. D'autres pointent ce que la dimension « procédurale » des politiques environnementales, qui fonctionnent par incitation et sensibilisation plutôt qu'en légiférant et en sanctionnant, doit aussi à la faiblesse des moyens dont disposent les institutions de prise en charge de l'environnement notamment en France (Lascoumes et le Bourhis, 1997 et 1998). À rebours, ou en parallèle, de l'appel à la participation dans le domaine environnemental, d'autres auteurs, plus marginaux, ont pris le parti d'interroger la compatibilité entre un impératif délibératif ou participatif et l'efficacité écologique des mesures et des dispositifs politiques (Mermet *et al.*, 2005 ; Salles, 2006).

recours sans précédent à la connaissance naturaliste, puisqu'il s'agit de connaître le plus grand nombre possible – idéalement la totalité – des êtres vivants. C'est même une extension de la catégorie même de connaissance exigée pour l'action de protection qui se trouve à l'œuvre puisqu'il s'agit d'un vaste programme de connaissance visant à saisir les interactions entre les êtres de nature et les activités humaines afin de gérer au mieux l'ensemble de leurs relations et de leurs performances. On comprend dès lors que l'on assiste à la constitution de nouveaux instruments et dispositifs techniques, de nouveaux corps de savoir et de métiers, et de nouveaux espaces d'expérimentation et de coproduction de savoirs et de pratiques liés aux sciences de la biodiversité.

Ainsi, si les activités et les structures dédiées à la protection de la nature peuvent sembler de prime abord fort éloignées de la technique et de la bureaucratie, elles en sont pourtant profondément imprégnées et irriguées, au point de constituer un des secteurs importants de notre société technicienne. C'est cette thèse que ce livre entend défendre en proposant au lecteur un itinéraire au sein des micropolitiques de la biodiversité.

Zones frontières

La mise à l'agenda de la notion de biodiversité n'est pas récente. Dès les années 1980, cette notion a été mise en avant aux États-Unis par des scientifiques militants soucieux de promouvoir une prise en charge du vivant sauvage fondée sur l'expertise écologique (Takacs, 1996). Avec un certain succès, puisque la Convention sur la Diversité Biologique a été rédigée en 1992, et la Directive européenne Habitats a introduit des innovations substantielles dans la manière de protéger la nature, en centrant celle-ci non plus sur des espaces clos sanctuarisés mais sur un réseau de sites (les sites Natura 2000) sur lesquels exploitants et usagers sont invités à adapter leurs pratiques en fonction des enjeux de conservation de la biodiversité. Il ne s'agit pourtant pas de l'imposition unilatérale d'une nouvelle norme écologique : le succès de l'idée de biodiversité a même parfois été associé à un mouvement de « dé-biologisation » de la protection de la nature où une diversité d'acteurs, bien au-delà des seuls écologues et biologistes, serait désormais amenée à négocier les formes de prise en charge de la « nature ordinaire »².

Les situations locales dont il sera question dans cet ouvrage restent particulièrement diverses, loin de l'avènement d'un paradigme pacifié de gestion savante de la biodiversité où les conflits traditionnels entre

² Voir par exemple, et bien que cette liste néglige les différences et apports spécifiques de chacun de ces importants travaux : Larrère, et Larrère, 1997 ; Mougnot, 2003 ; Raffin, J.-P., 2005 ; Pinton, Alphandéry, Billaud, Deverre, et Fortier ; Blandin, 2009.

« protecteurs » militants et « exploitants » de la nature s’effaceraient au profit d’un consensus sur le savoir scientifique et les pratiques de bonne gestion de la nature. D’une part, on va le voir, certaines situations continuent de relever du conflit ou de la fermeture sur elles-mêmes et d’autre part, les configurations où la gestion de la biodiversité semble triompher sont diverses, contextuelles, parfois précaires et temporaires ou au contraire, pour certaines, relativement anciennes. On n’assiste pas au déploiement d’une politique gestionnaire de la nature sous la houlette de nouveaux experts incontestables. Mais on n’assiste pas non plus à une coexistence pacifiée où protecteurs et exploitants gèreraient ensemble et sans heurt la biodiversité. Ce livre défend l’idée que l’on assiste plutôt au déploiement de micropolitiques où se joue la (re)-définition des savoirs sur le vivant sauvage en même temps que des identités et des relations des protecteurs et des exploitants³. Ainsi, si la protection de la nature se concrétise aujourd’hui comme une entreprise de maîtrise technique et de gestion experte, ce n’est pas en vertu de l’imposition systématique d’un nouveau corpus de savoirs écologiques, mais bien au travers d’une multiplicité et d’une diversité de zones frontières de dialogue et de négociation entre des acteurs (environnementalistes *versus* agriculteurs), des logiques d’action (protection *versus* exploitation) et des types de nature (domestique *versus* sauvage) que tout continue bien souvent de séparer.

La notion de zone frontière (*border zone*) est empruntée à la géographie culturelle (Kohler, 2002). Comme d’autres notions issues des *science studies*⁴, l’idée de zone frontière souligne le fait qu’une frontière ne permet pas simplement à deux mondes de se démarquer mais aussi de se côtoyer et de se rencontrer. Cette notion entend pointer l’existence de formes d’échange et de coordination locales qui se dégagent sur un fond où deux univers de valeurs et de pratiques distincts – deux « mondes » – continuent de prévaloir⁵. Pour Kohler, les zones frontières sont « non pas des endroits où le mouvement cesse mais où il est le plus intense et le plus structurant » (Kohler, 2002, p. 16). Kohler analyse les rapports

³ Yi Junqing définit la micropolitique comme ce qui « s’intéresse aux structures de pouvoir à petite échelle, disséminées, ainsi qu’aux mécanismes de contrôle inhérents aux activités sociales et à la vie quotidienne » (Junqing, 2009).

⁴ Par exemple : « *boundary work* » : Gieryn, 1983 ; « *boundary object* » : Star and Griesemer, 1989 ; « *trading zone* » : Galison, 1996 ; « *boundary organization* » : Guston, 2001 ; voir aussi Granjou et Mauz, 2012

⁵ Si la notion de « monde de l’environnement » ou de « monde de l’agriculture » empruntée à Strauss (1992) est commode pour désigner des ensembles d’acteurs, de pratiques et d’institutions qui ont chacun leur propre cohérence sans posséder toutefois de frontière claire ni d’organisation formelle, il conviendrait plutôt de reprendre le terme d’« archipels » (Hervieu, 2005) dans la mesure où ces mondes eux-mêmes sont bien loin d’être monolithiques.

entre le développement de la biologie de terrain et ceux de la biologie de laboratoire au tournant du 20^e siècle. Il montre que, par-delà l'existence d'une dissymétrie de statut entre ces deux types de sciences, elles ont connu d'incessants échanges et circulations de part et d'autre de la frontière les séparant : des individus appartenant à l'un ou à l'autre des mondes n'ont eu de cesse d'emprunter des pratiques, des instruments ou des idéaux relevant de l'autre monde pour les transporter, les expérimenter ou les adapter dans le leur. Se sont ainsi créées autant de zones frontières caractérisées par des formes d'action qui ne relèvent plus seulement ni de la science de terrain ni de la science de laboratoire – sans pour autant que l'une et l'autre n'abandonnent leurs postures propres et leurs programmes bien spécifiques.

Il est certes relativement aisé de penser la biodiversité comme un objet frontière, permettant à des univers différents de dialoguer et de se coordonner tout en conservant chacun leurs objectifs et valeurs propres (la rentabilité et la technique pour les exploitants, la protection dans ses diverses acceptions pour les protecteurs, la production de connaissances pour les chercheurs, etc.). En recourant à la notion de zone frontière, il s'agit de souligner l'existence de figures d'échange et de coordination entre des mondes qui conservent leur spécificité, tout en conduisant une analyse qui ne soit pas monolithique ni globale mais se diffracte en fonction des contextes et des spécificités des configurations d'action collective étudiées. Il s'agit notamment d'ancrer les analyses dans leur « paysage » sociologique, leur contexte géographique, territorial, historique et institutionnel à chaque fois spécifique. Plutôt que de donner à penser que la biodiversité agirait systématiquement et automatiquement comme un opérateur de coordination et une incitation à la cogestion négociée, il s'agit de saisir les contextes et les spécificités de chaque situation, ainsi que les limites et les tensions des figures de cogestion de la biodiversité. Plutôt qu'un effacement global des frontières entre les mondes (entre professionnels et amateurs, chercheurs et profanes, environnementalistes et exploitants, domestique et sauvage...), ce livre brosse un paysage social et institutionnel marqué par une frontière mouvante qui s'ouvre en un certain nombre de zones frontières plastiques et diverses. Il s'agit alors de caractériser les formes d'expérimentation qui se jouent dans ces zones frontières, en saisissant la manière dont s'y construisent à la fois des techniques, des savoirs, mais aussi des identités et des trajectoires professionnelles visant à une meilleure gestion collective de la biodiversité.

À la suite notamment des travaux de Bruno Latour, il est devenu courant, au-delà même du cercle restreint de la communauté académique des sciences sociales, de rappeler que la protection de l'environnement exige une réforme de notre pensée qui permettrait de dépasser le

« Grand Partage » entre nature et culture, ces deux catégories dont la trompeuse opposition a bercé notre société occidentale contemporaine⁶. Sans renier cette analyse, ce livre adopte cependant une posture quelque peu décalée, moins séduisante sans doute et probablement plus laborieuse : plutôt qu'appeler à une réforme idéologique et culturelle globale, il s'efforce de cerner la créativité effective des zones frontières existantes et de saisir à chaque fois les conditions, les effets et les limites des figures de cogestion qui s'y développent. Ce livre entend valoriser, sans indulgence non plus, la productivité sociale et politique de ces expérimentations locales où se jouent l'invention de nouveaux accords et standards d'action mais aussi la fabrication d'une « diversité de natures » (Descola, 2005 et 2010) plus ou moins équipées, fréquentées, étudiées et socialisées.

Professionnels de la nature

Ce livre s'ancre sur les témoignages et les expériences vécues d'une diversité d'acteurs qui ont en commun de se donner, d'une manière ou d'une autre, la nature pour métier. Entre 2005 et 2010 ce sont quelque cent cinquante entretiens avec des professionnels de la nature – gestionnaires d'espaces, acteurs administratifs, salariés d'associations, chercheurs – qui ont été réalisés, accompagnés de séances d'observation de ces professionnels en action⁷. Il s'agissait, dans la tradition webérienne, de retracer l'élaboration de significations, de justifications et de perspectives partagées qui accompagnent les pratiques professionnelles de la nature et leur donnent sens. Mais il s'agissait aussi dans ces enquêtes d'observer le rôle souvent négligé en sciences sociales des objets et des dispositifs techniques : cartes de zonage Natura 2000, pièges à marmottes, fiches de traçabilité, procédures de comptage de la faune sau-

⁶ Voir par exemple l'intervention de Patrick Degeorges et Bruno Latour à la conférence française pour la biodiversité « Quelle gouvernance pour réussir ensemble ? », Chamonix, 10-12 mai 2010 (« Pour en finir avec l'idée de nature : parlons biodiversité » : « la notion de biodiversité rompt le face-à-face simplificateur de l'homme avec la nature. Le fait même de diagnostiquer une crise de la biodiversité rend explicite qu'il n'est plus possible de penser la nature "en-dehors" de la société pas plus que les actions de l'homme se déroulant "hors nature" »).

⁷ Il est à noter que plusieurs des enquêtes qui fournissent le matériau de ce livre ont été menées dans le cadre de conventions avec des gestionnaires d'espaces protégés au niveau local (parc national, association gestionnaire de réserves naturelles...) ou national (ministère chargé des questions de protection de la nature). Bien souvent, le « terrain » étudié était donc en même temps le premier destinataire des résultats du sociologue, donnant lieu au développement d'une posture pas toujours évidente à tenir pour le sociologue cherchant à allier posture de production de connaissances académiques et posture d'aide à la gestion.

vage... ainsi que les lieux – et leurs conditions d'accès –, les animaux – ou leurs traces –, les plantes, les paysages...

En s'intéressant aux environnements matériels de l'action, on constate que la nature, loin d'être simplement le théâtre ou le cadre figé de la transformation des pratiques et des institutions humaines, se trouve elle-même équipée, étudiée, investie et transformée par les divers dispositifs techniques, les pratiques professionnelles et les diverses fréquentations en cause. Sans prétendre rendre compte des transformations de la nature au même titre que celles qui affectent les engagements et les entreprises des humains qui s'y intéressent, cet ouvrage montre que c'est une pluralité de « natures » qui se (re)configurent au cours des processus étudiés. Il s'inscrit ainsi dans une approche symétrique modérée des humains et des non-humains⁸ : il s'agit d'une approche symétrique sur le plan épistémologique et méthodologique et non sur le plan ontologique qui poserait qu'il n'y a pas *a priori* de différences ontologiques entre les êtres étudiés par le sociologue. Il s'agit de considérer la manière dont les non-humains apportent leurs propres formes d'orientation et de résistance, contribuent à produire de l'imprévu ainsi qu'à façonner les collectifs dans lesquels ils s'insèrent, et donc de les traiter comme des éléments constitutifs de la construction des pratiques, des connaissances, des identités et *in fine* des institutions et des cultures. Car l'importance singulière accordée par le sociologue à l'énonciation et au langage reste difficilement compatible avec une pratique systématique du principe de symétrie, y compris sur un plan épistémologique et méthodologique : si l'on peut observer la manière dont la table (sa taille, sa disposition, sa couleur...) contribue à façonner les interactions des personnes lors d'une réunion, reste que ce type de contribution n'est pas identique à celles des personnes réunies pour discuter autour de la table.

Or la nécessité de prendre en compte le rôle des objets techniques a été soulignée depuis les années 1980 et 1990 au point de parler d'une « sociologie des objets »⁹. Ces travaux sur le rôle des objets techniques démontrent que l'action ne peut pas être rapportée aux seuls humains mais doit être considérée comme distribuée entre les humains et leurs environnements matériels. Ils soulignent que les objets ne sont pas une pâte malléable dans la main des humains, transmetteurs et reflets fidèles d'informations ou d'intentions, et que le passage par la matérialité ne traduit jamais fidèlement l'intention initiale : elle est porteuse de débor-

⁸ Sur l'approche symétrique des humains et des non-humains en sociologie voir notamment : Callon, 1986 ; Latour, 1994 ; Callon and Law, 1997 ; Barbier et Trépos, 2007.

⁹ Voir : Callon, 1986 ; Thévenot, 1993 ; Latour, 1994 ; Jeantet *et al.*, 1996 ; Vinck, 1999a et b, 2009 ; l'expression « sociologie des objets est empruntée à Barbier et Trépos, 2007.

dements imprévus (Jeantet *et al.*, 1996). Les objets constituent une entrée pertinente pour l'enquête sociologique en tant que marqueurs des processus de l'action et de l'innovation collective (Vinck, 2009). Mais, étrangement, ces travaux se concentrent sur l'exemple des objets techniques, c'est-à-dire d'objets conçus et fabriqués par l'homme, et ne s'intéressent guère au type particulier de non-humains que constituent les êtres vivants comme les animaux et les plantes¹⁰. Or même si les animaux et les plantes sont souvent suivis et équipés de manière à ce qu'ils répondent au moins en partie à des objectifs humains (c'est clair chez les animaux domestiques, mais c'est le cas aussi de plus en plus chez les animaux sauvages), il reste clair qu'ils interviennent dans la production des pratiques et qu'ils contribuent à faire évoluer les collectifs d'une manière différente des objets. En particulier, ils sont porteurs de figures spécifiques d'échappement et d'ouverture à l'imprévu et s'accompagnent d'une diversité de formes d'engagement entre humains et non-humains (sur les plans émotionnels, affectifs, éthiques...)¹¹. On le verra : les loups se déplacent et échappent aux dispositifs de surveillance, les marmottes se reproduisent au détriment du bon état des prés de fauche et malgré les mesures prises par les agents du parc national, les vaches broutent à leur guise sans se soucier des connaissances nutritionnistes des zootechniciens, les broussailles poussent et prolifèrent là où elles ne sont pas toujours souhaitées ; enfin, les hommes entretiennent des relations affectives avec « leurs » animaux, fussent-ils aussi furtifs et invisibles que les loups... Cette entrée par le vécu des professionnels de la nature s'est donc aussi accompagnée d'une attention à la contribution spécifique de certains non-humains : les plantes et les animaux qui sont les êtres observés, étudiés, gérés, et plus largement fréquentés par ceux qui ont la nature pour métier.

De la contraception des marmottes aux nouveaux défis des sciences de l'environnement

Mais trêve de développements épistémologiques. Venons-en au contenu de cet ouvrage.

Cet ouvrage ne se focalise pas sur un cas d'étude unique, correspondant à un problème et à une population sociologique bien délimités. Il

¹⁰ Le cas des virus, des bactéries ou des microbes doit sans doute être mis à part (cf. Latour, 1984).

¹¹ Certains travaux récents sur la gestion de la faune sauvage (Lorimer, 2008 ; Pelto-la and Kauppila, 2009 ; Mounet *et al.*, 2010) suggèrent combien la prise en compte de la contribution de l'animal permet d'appréhender les pratiques gestionnaires comme des performances accomplies par des êtres incarnés, mettant leur corps et leurs sens en jeu, éprouvant des émotions et exprimant – pour les hommes – des positions morales situées. Voir également : Mauz, 2005a ; Mounet, 2007.

progresses au contraire par déplacements et digressions successifs d'une configuration de gestion de la nature à une autre, selon des lieux, des types de problèmes et des acteurs variés. Si le contexte montagnard alpin y est très présent, il ne constitue pas l'objet de l'analyse. Ce sont bien d'abord des micropolitiques de la biodiversité et de leurs acteurs qu'il est question : agents des parcs naturels (nationaux ou régionaux), salariés de l'Onf (Office national des forêts), de l'Oncfs (Office national de la chasse et de la faune sauvage), de conservatoires, de DIREN (Directions régionales de l'environnement, aujourd'hui Deul), membres d'associations de protection de l'environnement, mais aussi salariés de fédérations de chasse ou de pêche, techniciens agricoles, agriculteurs, chercheurs... Car une des caractéristiques de la réflexion proposée ici est bien justement de ne pas définir *a priori* les limites de ce qui constituerait la protection de la nature, ses institutions et ses acteurs, mais plutôt de suivre la ramification et la diffusion de la préoccupation de gestion de la nature au sein d'organismes et d'activités variés¹². Il s'agit de suivre le déploiement de micropolitiques de la biodiversité dans des contextes variés et hétérogènes.

Les enquêteurs¹³ se sont déplacés dans des lieux très divers – entre alpages et bureaux – pour rencontrer des acteurs aux trajectoires et aux engagements variés, et observer des animaux, des plantes, des pratiques, des interactions et des situations de travail diversifiés. C'est donc à un voyage à travers des paysages sociologiques diversifiés que le lecteur est invité, bien plus qu'au suivi d'une démonstration qui circulerait rigoureusement et linéairement des prémisses à la conclusion. Le lecteur est invité à un cheminement qui ne s'interdit ni détours pour mieux illustrer une idée, ni retours éventuels sur des contextes et des acteurs déjà présentés, mais abordés sous un nouvel aspect.

Le travail s'ouvre par l'analyse détaillée de deux exemples : une expérimentation de contraception de marmottes dans un parc national, et le dispositif national officiel d'estimation du nombre de loups sur le territoire français. Ces deux exemples offrent un premier aperçu de la constitution et du fonctionnement de zones frontières de gestion de la biodiversité, où circulent et échangent protecteurs, gestionnaires de la nature, exploitants agricoles et chercheurs. Ils témoignent de la mise en œuvre de nouvelles techniques au service de la gestion de la biodiversité, et notamment de l'extension d'un projet de traçabilité de la faune sauvage avec sa dimension de contrôle écologique.

¹² Je suis en cela l'approche pragmatique de l'institution comme tissu social proposée par Virginie Tournay (Tournay, 2009).

¹³ Les travaux ont été menés en collaboration avec ma collègue Isabelle Mauz.

La deuxième partie se focalise sur les gestionnaires de la nature ainsi que sur les mouvements de technicisation, de bureaucratisation et de professionnalisation de leurs activités. Elle brosse un panorama de la diversité des institutions intervenant désormais dans la gestion de la biodiversité et des effets de l'impératif scientifique qui s'y exprime. Cette partie s'arrête enfin sur le récit détaillé de trois expériences de cogestion de la végétation d'alpages mettant en jeu des gestionnaires de parcs, des agriculteurs et des chercheurs, pour mieux expliciter les tensions et la précarité propres aux zones frontières de gestion de la nature.

La dernière partie se focalise sur les liens inattendus mais de plus en plus nombreux entre les gestionnaires d'espaces et les acteurs et les laboratoires de recherche académique en sciences de l'environnement. Elle s'intéresse aux conditions des collaborations entre chercheurs et gestionnaires à partir de l'exemple de la Zone Atelier Alpes. Elle s'intéresse enfin plus globalement au déploiement des nouvelles sciences de la biodiversité et à leur rapport à l'action et à la gestion, en analysant les trajectoires et les engagements de ces professionnels particuliers de la nature que sont les chercheurs sur la biodiversité.